

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2018

Affiché le 10/10/2018

## **Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG74**

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au nouveau contrat groupe d'assurance des risques statutaires selon la proposition faite par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 74.

## **Virement de crédits budget des activités commerciales (dépenses imprévues)**

Le conseil municipal a décidé d'opérer le virement de crédits suivants :

Dépenses imprévues : - 1 000€ ; Autres services extérieurs : + 1 000€

## **Emplois saisonniers 2019**

Compte tenu de la nécessité de recruter du personnel saisonnier pour la saison estivale 2019, le Conseil Municipal a ouvert les postes saisonniers suivants :

MNS ou titulaire du BNSSA : quatre personnes affectées à la surveillance de la baignade à la plage municipale pendant toute la période d'ouverture payante au public de la plage

Entretien plage municipale : 3 personnes, dont une personne responsable de l'accueil et de la vente des tickets d'entrée.

Services Techniques : 1 personne, chargée notamment de l'entretien de la voirie communale

Police municipale : 1 personne chargée de la surveillance et du stationnement sur la voie publique.

## **Recours devant le Tribunal Administratif**

La Mairie est saisie d'un recours contentieux formulé à l'encontre de l'arrêté municipal établi le 18 avril 2018 portant refus de travaux objet de la Déclaration Préalable n°074 176 18 X 0020.

Le Conseil Municipal a décidé de confier la défense des intérêts de la Commune au Cabinet CHOULET avocats.

## **Rapport CLECT 2018**

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport 2018 produit par la CLECT et a acté que pour la Commune, l'attribution de compensation s'élève à 609 700€ en 2018 soit 2 352€ de plus que prévu.

## **Projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération Grand Annecy et de la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy**

Par une délibération du 19 juillet 2018, transmise en Préfecture le 20 juillet 2018, le conseil municipal de la commune de Lathuile sollicite l'engagement d'une procédure de fusion de la communauté d'agglomération Grand Annecy et de la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA).

Considérant que ce projet de fusion est conforme aux objectifs du schéma départemental de coopération intercommunale fixés à l'article L5210-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Préfet a décidé de réserver une suite favorable à cette initiative communale.

En conséquence, Monsieur le Préfet a pris un arrêté portant projet de périmètre de fusion de la communauté d'agglomération Grand Annecy et de la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy.

Cet arrêté propose la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, d'une nouvelle communauté d'agglomération de 220 845 habitants composée des 34 communes du Grand Annecy et des 7 communes de la communauté de communes des Sources du Lac.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à ce projet.

## **Classement de la Commune en station de tourisme**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal, qu'après avoir obtenu la dénomination de commune touristique en 2017 par arrêté préfectoral, la Commune a été classée station de tourisme par Décret du 24 août 2018 (JORF du 26 août 2018). Ce second niveau de classement, plus élevé que le premier, est l'acte par lequel, les pouvoirs publics reconnaissent les efforts accomplis par la collectivité pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence. Ce classement, attribué par décret pour une durée de douze ans, suppose le respect d'une cinquantaine de critères.

## Bilan 2018 de la plage municipale

Le régisseur de la régie de recettes de la plage municipale, Monsieur Franck BECCA VIN, a présenté le bilan de la saison 2018 : Cette année, 51 848 entrées payantes ont été comptabilisées (+4 742 entrées gratuites) qui ont engendré 110 050€ de recettes brutes. La redevance pour la location de la buvette de la plage s'est élevée à 35 440,61€ HT pour la part fixe, à 1 215,12€ HT pour la redevance des ouvertures exceptionnelles et à 20 753,41€ pour la redevance variable soit un total de 57 409,14€.

## Imagine le Grand Annecy

La démarche d'élaboration du projet de territoire "Imagine le Grand Annecy" a été engagée depuis près d'un an. Une réunion de restitution publique de cette démarche se tiendra le jeudi 6 décembre de 19h à 21h à l'Espace Rencontre, 39 Route de Thônes, 74940 Annecy le Vieux (Annecy).

## Point sur les travaux et les dossiers en cours

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que le Comité du **SCOT du Bassin Annécien** a approuvé, à l'unanimité, le principe d'extension du périmètre aux territoires de « Rumilly Terre de Savoie » et des « Vallées de Thônes ». La Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie a donné un avis favorable à ce projet. La Communauté de Communes des Vallées de Thônes n'a pas encore délibéré. Ce projet porté également par l'Etat pourrait entrer en application début 2020.

Monsieur le Maire a annoncé que Le **Grand Annecy** avait pour projet d'alimenter les communes situées sur la rive droite du Lac d'Annecy depuis l'usine d'eau potable de la Tour (Annecy le Vieux). Le projet d'alimentation de la Commune est entré en phase d'étude. Le tracé est d'une longueur de 2,4 km sur le territoire de la Commune de Menthon. Les travaux sont programmés pour le deuxième semestre 2019.

Les travaux de rénovation de la **Chapelle de Ramponnet** débiteront au cours du premier trimestre de l'année 2019.

Les travaux sur le réseau d'eau potable **route des Côtes** ont été réalisés par Grand Annecy. Les autres aménagements seront engagés courant 2019.

Les travaux d'installation d'un système de **vidéoprotection** dans 11 communes, dossier piloté par la Commune de MENTHON SAINT BERNARD, ont été engagés. Le système est d'ores et déjà techniquement opérationnel dans les premières communes installées (Faverge-Seythenex, La Clusaz, Thônes).

Le projet d'aménagement du **Parc François de MENTHON** a été arrêté et sera engagé en début d'année 2019. Ce projet qui prévoit la création de 60 places, permet la conservation d'un espace vert devant l'office du tourisme. De petits talus entre chaque rangée de stationnement permettent d'absorber les différences de niveaux. Ce projet intégrera également la perspective de l'arrivée de la Voie Verte et un certain nombre de stationnement pour vélos.

Le Conseil Départemental est actuellement en phase de consultation pour les travaux de la prochaine tranche de la **Voie Verte**, section Veyrier du Lac / Menthon Saint Bernard. Ces travaux débiteront au cours de l'hiver 2018/2019 depuis Veyrier du Lac pour arriver à Menthon en 2020.

Cet été, les portiques en bois du **parking de la route du Port** ont été endommagés et n'ont pu être réparés pour la saison. Ces portiques en bois seront remplacés par des portiques métalliques. Un dispositif sera également mis en place dans les parkings situés en bas du nouveau cimetière.